



**ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE**
Diocèse d'Angoulême

Pèlerinage diocésain 19/08/2022, à l'île Madame

Les inscriptions pRéservez la journée du VENDREDI 19 AOÛT 2022 de 9h45 à 17h00 dans votre agenda pour le PÈLERINAGE à l'ÎLE MADAME et invitez vos amis !

Mgr Hervé Gosselin, évêque d'Angoulême, présidera ce pèlerinage avec Mgr Georges Colomb, évêque de La Rochelle et Saintes.

Thème: Fidèle et Mission




En 1794, de nombreux prêtres et religieux furent arrêtés pour avoir refusé de prêter le serment imposé par la Constitution civile du clergé de 1792. 829 d'entre eux furent déportés sur des navires en rade de Rochefort, où ils furent victimes de mauvais traitements et de maladies. Seuls 228 survécurent. 254 sont enterrés sur l'Île Madame, 36 à Rochefort, et les autres dans les vases de l'Île d'Aix et de l'embouchure de la Charente. 64 de ces prêtres ont été déclarés bienheureux par Jean-Paul II, le 1er octobre 1995, dont Jean-Baptiste Souzy, prêtre du diocèse de La Rochelle. Depuis 1910, un pèlerinage est organisé par le diocèse de La Rochelle dans la dernière quinzaine d'août, en souvenir de ces prêtres martyrs. Depuis 112 ans, les pèlerins commémorent ces martyrs restés fidèles à leur foi, à l'Église et à leur vocation. Ils participent à la messe à Port-des-Barques, puis marchent un kilomètre et demi, en portant un galet qu'ils déposent à la Croix des Galets, emplacement où furent découverts les sépultures de quatre prêtres, disposées en forme de croix.


Ce pèlerinage est un hommage à ces martyrs qui sont des modèles de foi : ils ont préféré « obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Acte des Apôtres 5, 29) et ont été mis à mort pour cela. Ils sont aussi des modèles de pardon : ils avaient pris la résolution de ne pas se plaindre, de ne pas en vouloir à leurs geôliers, mais plutôt de prier pour le bonheur de leur pays. Puisse leur exemple inspirer les pèlerins d'aujourd'hui !

 PROGRAMME :

- 9 h 45 : Accueil des pèlerins à Port-des-Barques
- 10 h : Ouverture du pèlerinage et temps de confession et réconciliation
- 11 h : Messe
- 12 h 15 : Pique-nique
- 14 h : Procession du podium jusqu'à la Croix des Galets sur l'Île Madame
- 15 h 30 : Célébration à la Croix des Galets et envoi

 CONTACT : Monique Besset, service des pèlerinages, 07.72.32.08.28 – pelerinages@diocese17.fr

Fidélité et Mission

2022 

Pèlerinage diocésain à l'Île Madame

Vendredi 19 Août

Présidé par Mgr Hervé GOSSELIN, évêque d'Angoulême
Mgr Georges COLOMB, évêque de La Rochelle et Saintes

PROGRAMME

- 09h45** Accueil des pèlerins
- 10h00** Ouverture du pèlerinage et temps de confession et réconciliation
- 11h00** Célébration eucharistique
- 12h15** Pique-Nique
- 14h00** Procession à la croix des galets (Départ du podium du sanctuaire)
- 15h30** Célébration à la croix des galets et envoi



